Conseil Municipal de la commune de LIVERNON du 13 février 2018

Le quorum est atteint : le Maire et 10 conseillers présents à l'ouverture
Jérémy Sicre a donné pouvoir à Jeanine Lafon
Isabelle Pauly a donné pouvoir à Marie-Jo Fouilhac-Gary
Lydie Nouyrit a donné pouvoir à Marie-Agnès Thomas
Secrétaire de séance : Sébastien Gallineau
Secrétaire Auxiliaire : Véronique Lapacherie

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2018 :**
   Point 1 : Ce point doit aussi préciser que Jérémy Sicre avait voté contre le point 5 du Conseil Municipal du 11 décembre 2017.
   Point 4 : Corriger « en tenant lieur » par « en tenant lieu ».
   Point 6 : Reformuler la phrase à propos du financement du marché couvert. « Le Grand Figeac le financera encore cette année, mais un audit sera fait pour trouver d'autres solutions ».
   Vote : approuvé à l'unanimité avec les modifications.

2. **Tarifs des loyers communaux au 1er janvier 2018 :**
   L'indice est en augmentation, il passe de 125.33 à 126.46.
   Les loyers concernent le logement de la Poste et les logements 1 et 2 de l'école.
   Vote : approuvé à l'unanimité.

3. **Fêtes et Cérémonies – Imputation au compte 6232 :**
   Voir délibération : modifier « frais liés au jumelage », ajouter « frais liés au gouter des aînés ».
   Vote : approuvé à l'unanimité.

4. **Plan de financement pour demande de subvention DETR (Maison Courdès) :**
   La préfecture nous demande de reprendre une nouvelle délibération en incluant le plan de financement inscrit sur le dossier DETR.
   Vote : 12 voix pour, Jérémy Sicre vote contre.

5. **Paiement d'une facture en investissement avant le vote du budget 2018 :**
   Il s'agit des stores des écoles dont la facture, de 1461,60 €, est à régler en investissement.
   Vote : approuvé à l'unanimité.

6. **Devis pour la dissimulation des réseaux Orange Route de Saint Simon :**
   Il s'agit d'un devis d'Orange présentant un montant total de 2 857.89€ pour la dissimulation sur la route de Saint Simon. La participation à la FDEL, par convention, sera de 35 000€.
   Vote : approuvé à l'unanimité.

7. **Avis sur la dénomination de la Communauté de Communes :**
   La dénomination « Grand Figeac » est soumis à notre avis afin d'être définitivement approuvé.
   Vote : la dénomination de « Grand Figeac » est approuvée à l'unanimité.

8. **Participation de la Communauté de communes aux honoraires du cabinet de recrutement de médecins :**
   Le Grand Figeac a délibéré pour participer à hauteur de 50%, soit un montant de 4 470€, pour le remboursement d'une partie des honoraires du cabinet de recrutement de médecins Persuaders Rivière.
   Vote : approuvé à l'unanimité.

9. **Surveillance de la qualité de l'air :**
   Depuis le 1er janvier 2018, la qualité de l'air dans les écoles doit être surveillée.
   Les coûts des opérations annuelles sont les suivants :
   - Frais de laboratoire : 985.42€
   - Mesures en période de chauffage : 1 449€
   - Mesures hors période de chauffage : 1 155€

   Il est proposé de se renseigner auprès de l'AMF pour connaître la procédure et obtenir d'autres devis.
   Les sommes sont à prévoir au prochain budget.
   Délibération reportée au prochain conseil municipal.

10. **Frais de fonctionnement des écoles :**
    Il y a eu 116 enfants scolarisés pendant l'année 2016-2017 dont 49 enfants venant de l'extérieur, pour un coût par enfant estimé à 1200€.
    Il est proposé de mettre à jour les données afin d'étudier le nouveau coût par enfant.
    Délibération reportée au prochain conseil municipal.

11. Acquisition de terrains et aménagement d'un écobarri (Mas de Charles) :

Pour avancer sur le projet, on propose de convoquer le PNRCQ pour une réunion de travail.

Délibération reportée au prochain conseil municipal.

12. Informations diverses :

- Jean-Luc Molles annonce la reprise des concessions :
  - Effectuer la procédure de reprise définitive des concessions,
  - Construire un ossuaire,
  - Demander des devis afin de prévoir la somme au prochain budget.

- Martial Serrau indique que 3 bases ont été réalisées pour les conteneurs poubelles, il reste les murs de pierre à finir. Monsieur le Maire indique qu'un projet pour individualiser les conteneurs est à l'étude.

- Le Club du 3ème âge de Reyrevignes demande notre salle des fêtes gratuitement car leur propre salle des fêtes est en travaux pour leur quine. Cependant, ils paieront le chauffage et le ménage. Un accord de principe est donné.

- Jeanine Lafon a soulevé le problème du bruit de la cantine de l'école. Rappel : 70 à 80 enfants y mangent quotidiennement.

- Le problème de l'accompagnateur pour le bus scolaire est abordé : il est proposé de fournir du personnel communal qui sera facturé ensuite.

- Marie-Jo Fouilhac signale que les grilles de la Poste sont rouillées et qu'il conviendrait de les restaurer.

- Jean-Paul Méjecaze s'étonne que sur le courrier rédigé à l'inspecteur d'académie, soit mentionné la phrase « nous prenons acte de votre décision ». Monsieur le Maire précise que les effectifs étant en baisse, il est difficile de maintenir le poste, la commune reste cependant solidaire avec les autres communes en difficulté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 30.